



Secours Protection Animale Marie-Galante et Guadeloupe

192 route de Dolé - Dos d'âne - 97113 GOURBEYRE

<http://www.spa-marie-galante-guadeloupe.org>

Association loi 1901
Préfecture de Guadeloupe
Id. R.N.A. : W961000805
No de parution JO : 20100031

Maitre Lebossé
SPA
39 Boulevard Berthier
75847 PARIS Cedex 17

Recommandé avec AR
Le 15 septembre 2010

Maître,

Ayant appris les nouvelles dispositions que vous avez prises par Hélène Picard, désormais responsable de la section qui a été limitée à Marie Galante, le souci se situe au niveau de la Guadeloupe « continentale ».

La situation actuelle :

- 9 bénévoles sur 10 de l'ancienne section sont basées sur la Guadeloupe et ont rejoint notre association,
- l'essentiel des animaux placés depuis 1 an $\frac{1}{2}$ l'ont été en Guadeloupe où la situation y est plus dramatique qu'à Marie Galante puisque depuis 4 ans j'avais fait en sorte que presque toutes les chiennes de Marie Galante soient stérilisées. Il reste bien sûr à assurer un suivi et une lutte contre la maltraitance. En aucun cas, je ne dis que la section de Marie Galante est désormais inutile.
Mais en Guadeloupe, la misère animale est à tous les coins de rue. Je pense qu'il n'est pas utile de vous le redire.
- Depuis votre défection, notre association a fait adopter plus de 50 animaux dont une bonne partie avait été recueillie au temps où la section existait encore. Et il nous en reste encore quelques uns. Qu'en fait-on ?
- Comment fait-on pour le suivi des animaux placés par la section SPA en Guadeloupe ? Il s'agit d'une centaine d'animaux depuis janvier (en plus des 50 placés depuis juillet). Certains ont été placés chiots ou chatons et il avait été convenu avec certains adoptants que nous les aiderions pour la stérilisation le moment venu.

Notre association est prête à prendre le relais, tant concernant le suivi des animaux adoptés, que le placement des animaux SPA N encore sous notre garde ou que pour poursuivre les actions engagées sous le nom de votre SPA.

Pour cela vous comprendrez qu'une jeune association n'a pas les moyens financiers d'y faire face. Aussi un financement de votre part permettant de tenir les engagements pris par la SPA serait une solution adéquate (nous vous offrons notre bénévolat).

D'autre part, pour assurer un minimum de protection animale, sans doute pourriez-vous subventionner notre association, (en particulier pour les stérilisations et les soins vétérinaires) comme vous le faites pour l'association indépendante RSP de l'île voisine de Martinique.

Je me tiens à votre disposition pour vous adresser un budget prévisionnel si nécessaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente : Nelly Pernin